
[Imprimer](#)

A Saint-Denis, un nouveau quartier autour de la piscine olympique

Image

La métropole du Grand Paris, maître d'ouvrage du futur centre aquatique olympique, a ouvert en juillet 2018 une concertation sur l'aménagement du quartier de la Plaine Saulnier à Saint-Denis, qui accueillera le futur équipement.

La métropole du Grand Paris et la ville de Saint-Denis ont annoncé, le 11 juillet 2018, l'ouverture d'une concertation pour aménager le quartier de la Plaine Saulnier, à proximité du futur centre aquatique olympique. L'objectif de la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) sur la Plaine Saulnier est de « construire un héritage durable pour le territoire métropolitain et ses habitants », a souligné le président de la métropole, Patrick Ollier. La concertation doit permettre d'échanger sur l'avenir du site. Après 2024, celui-ci devrait devenir un quartier durable doté de logements, bureaux, commerces, espaces publics et espaces verts.



A l'issue de la concertation préalable, accessible de juillet à octobre, un premier bilan sera dressé, avant l'ouverture de la participation par voie électronique sur le site à partir d'octobre. La population sera invitée à se prononcer sur les propositions formulées. Deux réunions ouvertes aux citoyens seront par ailleurs organisées les 5 septembre et 2 octobre prochains, afin de présenter le projet et de permettre aux habitants de s'exprimer.

Une concertation spécifique pour le centre aquatique

L'aménagement de la Plaine Saulnier constitue une opportunité « d'achever la requalification d'un territoire anciennement industriel », a rappelé le président de la métropole du Grand Paris, Patrick Ollier. Ce projet de transformation urbaine sera conçu comme le « trait d'union » entre La Plaine Saint-Denis, le quartier Pleyel et le centre historique de Saint-Denis.

Une autre concertation sera ouverte pour l'aménagement du centre aquatique olympique – qui n'est pas concerné par la concertation sur la ZAC – entre octobre et décembre 2018.